



Photo: Vu la forte demande, il a été possible d'organiser plus de salons en 2024 qu'en 2023

Comptes annuels 2024

Switzerland Global Enterprise a pu poursuivre la mise en œuvre de sa stratégie avec succès en 2024 en construisant sur les acquis des années précédentes. Cette situation se reflète dans les comptes annuels qui présentent une situation financière stable. En effet, les fonds fédéraux et cantonaux ont été utilisés efficacement au profit des entreprises et de la place économique suisses. S-GE a pu maintenir à flot le produit des ventes de prestations un peu au-dessus du niveau de 2023 et l'utiliser pour couvrir les coûts clients. Un montant de 0,88 millions de francs provenant du capital de l'association a été utilisé afin de poursuivre le développement stratégique de l'organisation, en particulier la numérisation des prestations.

Association sans but lucratif, S-GE présente un résultat équilibré de son activité opérationnelle principale (après variation des fonds). En 2024, 6642 entreprises ont bénéficié d'un soutien à l'exportation, soit 16 % de plus qu'en 2023 (5711 entreprises). La hausse de la demande s'explique par la complexité croissante du marché avec ses nouvelles barrières commerciales, et par les opportunités créées par de nouvelles conditions-cadres, notamment les accords de libre-échange. Dans le cadre de la promotion de la place économique, S-GE a transmis aux cantons 86 projets d'implantation d'entreprises, soit un peu moins que l'année précédente (107). S-GE a ainsi poursuivi sa stratégie de qualité sélective, qui consiste à cibler un petit nombre d'entreprises très innovantes, capables de dynamiser la force d'innovation de la Suisse. Les excellents résultats obtenus dans le cadre des deux mandats de prestation ont été possibles grâce aux investissements réalisés dans les services numériques, lesquelles ont un effet durable tant sur la promotion des exportations que sur la promotion de la place économique. Les enquêtes réalisées régulièrement auprès des clients confirment le fort impact de ces services.

Indemnités de la Confédération et des cantons

Les comptes annuels 2024 font état de moyens fédéraux d'un montant total de 27,1 millions de francs. Ce montant inclut notamment 1,3 million pour le mandat supplémentaire Infrastructures. En vertu de ce mandat supplémentaire, S-GE encourage et facilite l'accès des entreprises suisses aux grands projets d'infrastructure à l'étranger en collaboration avec ses partenaires depuis 2022. En 2024, S-GE a identifié 140 projets d'une valeur de 169 milliards de francs, organisé des événements avec la participation de plus de 600 entreprises suisses et développé la plateforme client numérique. Parmi les temps forts, citons un forum sur le marché brésilien et l'intégration du mandat Cleantech, qui ont permis de mieux ancrer le principe de durabilité dans le mandat supplémentaire.

Pour le mandat de base Promotion de la place économique, S-GE a reçu un financement des cantons de 1,2 millions de francs, montant qui n'a pas varié depuis 2023. En plus des fonds susmentionnés, 11,06 millions de francs ont été alloués au réseau extérieur, c'est-à-dire aux Swiss Business Hubs implantés dans les ambassades. Ces fonds sont mis à disposition par le DFAE et n'apparaissent donc pas dans les comptes de S-GE. Ils sont utilisés en grande partie pour le paiement des salaires des collaboratrices et collaborateurs des Swiss

Business Hubs. Enfin, des fonds fédéraux d'un montant de 2,3 millions de francs ont été alloués en 2024 pour la Commission foires et projets (MPK). La MPK est une commission fonctionnant de manière indépendante, mais dont S-GE assume le secrétariat et la tenue des comptes.

Hausse du produit des ventes de biens et prestations

Le produit des ventes de biens et prestations s'est élevé à 10,7 millions de francs au cours de l'exercice écoulé, contre 10,6 millions en 2023. Le chiffre d'affaires des salons a progressé de 13 %. Vu la forte demande, il a été possible d'organiser plus de salons en 2024 qu'en 2023. Le chiffre d'affaires du conseil – exceptionnellement élevé en 2023 – a diminué en 2024 de 15 % car, d'une part, le nombre de voyages mis sur pied a diminué et, d'autre part, il y a eu moins de demandes de soutien direct sur les marchés. Les autres produits d'exploitation, ainsi que les cotisations des membres ont légèrement augmenté en 2024 par rapport à 2023.

Coûts directs

Les coûts directs se sont élevés au total à 12,7 millions de francs, en baisse de 4,4 %, soit de 0,6 millions, par rapport à 2023. D'une part, les coûts des prestations de conseil ont baissé à peu près dans la même proportion que le chiffre d'affaires du conseil. D'autre part, les coûts directs dans d'autres domaines, notamment la promotion de la place économique, ont aussi légèrement diminué, car les coûts de certaines activités à l'étranger, comme la mise en place du Swiss Business Hub Nordics à Stockholm, n'interviendront qu'en 2025.

Charges de personnel

Les charges de personnel ont totalisé 18,1 millions de francs, en baisse de 0,6 %, soit de 0,1 million, par rapport à 2023. La diminution, due à des retards pris dans le recrutement de personnes ainsi qu'à la baisse de certaines charges de personnel, a été partiellement compensée par l'inflation. Au total, S-GE employait fin 2024 117 collaborateurs (contre 119 l'année en 2023) sur les sites de Zurich, Renens et Lugano, soit 107 postes en équivalent temps plein (contre 108 en 2023).

Evolution des fonds et capital de l'organisation

S-GE dispose de cinq fonds liés: le fonds Promotion des exportations, le fonds Promotion de la place économique, le fonds Infrastructures, le fonds Cleantech et le fonds Projets et foires tiers de la MPK.

Le fonds Cleantech est présenté pour la première fois car jusqu'ici le solde était nul à la fin de l'année. Après une diminution de 0,4 millions de francs en 2023, le fonds Promotion des exportations a été reconstitué en 2024 et s'élevait à 1,4 millions de francs à la fin de l'exercice (en hausse de 0,7 million). Cette hausse a deux origines: une légère progression de la marge de S-GE sur les mandats de conseil et les foires et le fait que S-GE ait financé partiellement par le capital de l'association la création de bases stratégiques prioritaires, notamment pour la numérisation des services.

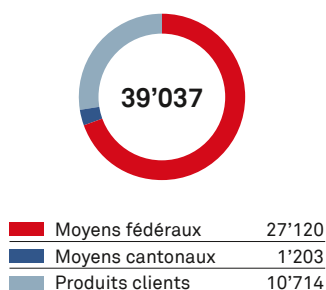
Des fonds ont été constitués pour le mandat Promotion de la place économique et le mandat supplémentaire Infrastructures. Ces fonds seront utilisés début 2025, lorsque les moyens fédéraux auront diminué. Des moyens ont été alloués au fonds Cleantech pour la première fois en 2024. Cette attribution s'explique par une baisse temporaire des coûts due à un rapprochement plus étroit avec le mandat supplémentaire Infrastructures. Le fonds Projet et foires tiers de la MPK a été partiellement utilisé. Tous les fonds se situent dans la fourchette de valeurs autorisée.

Le capital de l'association fait partie intégrante du capital de l'organisation; il est alimenté par les cotisations des membres. Il sert à financer les activités de l'association dans le cadre de ses missions de base, à assurer la stabilité financière de l'association, à offrir une marge de manœuvre financière en cas de crise et à renforcer les mesures en faveur des clients dans le cadre des priorités annuelles fixées, ainsi qu'à soutenir les mandats de prestations. En 2024, 0,9 million de francs ont été utilisés pour le développement stratégique de l'organisation, en particulier pour la numérisation des services à la clientèle et les bases techniques nécessaires. Fin 2024, le ratio de fonds propres (y compris le capital des fonds) était de 54,3 %, la situation de la trésorerie reste solide.

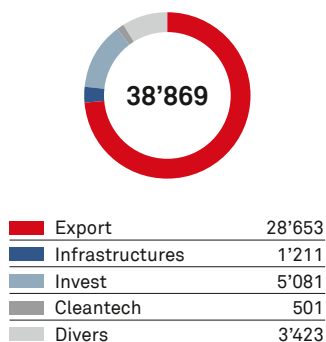
Appréciation des risques

Au cours de l'exercice écoulé, S-GE n'a relevé aucun risque susceptible d'affecter les comptes annuels ou le reporting de l'entreprise. Pour réduire tout risque ou effet négatif éventuel, des mesures préventives de précaution internes ont été prises afin de tenir les comptes et de procéder à leur bouclage selon les procédures actuelles.

Provenance des fonds 2024, tous mandats de prestations
en milliers CHF 39'037



Utilisation des fonds 2024, par mandat de prestation
en milliers CHF 38'869



Bilan

au 31 décembre 2024 (en CHF)

ACTIF	ANNEXE	2024	2023
Liquidités	2.1	4'899'546	2'617'465
Créances résultant de ventes de biens et prestations	2.2.1	521'662	983'739
Autres créances à court terme	2.2.2	484'282	346'957
Actifs transitoires	2.3	3'652'958	3'635'880
Actif circulant		9'558'448	7'584'041
Immobilisations corporelles	2.4.1	10'845'106	11'217'205
Immobilisations financières	2.4.2	0	656'944
Actif immobilisé		10'845'106	11'874'149
Total actif		20'403'554	19'458'190
PASSIF	ANNEXE	2024	2023
Engagements résultant d'achats de biens et prestations	2.5.1	1'833'177	1'250'097
Autres engagements à court terme	2.5.2	757'683	565'672
Provisions à court terme	2.6	650'000	666'000
Passifs transitoires	2.7	4'575'037	4'557'209
Capitaux étrangers à court terme		7'815'897	7'038'978
Dette financière à long terme soumise à intérêts	2.8	1'500'000	1'500'000
Capitaux étrangers à long terme		1'500'000	1'500'000
Capital des fonds		1'928'099	872'054
Capital des fonds		1'928'099	872'054
Capitaux étrangers et capital des fonds		11'243'996	9'411'032
Capital social	2.9	4'900'006	4'900'006
Capital lié			
– Promotion des exportations		997'799	997'799
– Promotion de la place économique		249'450	249'450
– Capital de l'association		3'012'303	3'899'903
Capital de l'organisation		9'159'558	10'047'158
TOTAL PASSIF		20'403'554	19'458'190

Compte de profits et pertes

du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 (en CHF)

PRODUITS D'EXPLOITATION	ANNEXE	2024	2023
Contributions du secteur public	2.10	28'322'939	27'688'786
Produits résultant de ventes de biens et prestations	2.11	10'714'015	10'599'009
Produits d'exploitation		39'036'954	38'287'795
COÛTS DIRECTS		2024	2023
Coûts directs	2.12	12'718'842	13'297'880
CHARGES D'EXPLOITATION	ANNEXE	2024	2023
Frais de personnel	2.13, 2.13.1	18'129'047	18'246'597
Charges matérielles	2.14	7'633'319	6'945'593
Amortissement		372'099	372'099
Charges d'exploitation		26'134'465	25'564'289
Résultat d'exploitation		183'647	-574'374
RÉSULTAT FINANCIER		2024	2023
Charges financières		69'373	112'860
Produits financiers		-54'171	-53'749
Résultat financier		15'202	59'111
Résultat avant variation du capital des fonds		168'445	-633'485
VARIATION DU CAPITAL DES FONDS		2024	2023
Variation fonds		-1'056'045	838'901
Variation du capital des fonds		-1'056'045	838'901
Résultat de l'exercice avant affectation au capital de l'association		-887'600	205'416
Variation du capital de l'association		887'600	-205'416
Résultat de l'exercice après affectation au capital de l'association		0	0

Etat des flux de trésorerie 2024

(en CHF)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	2024	2023
Résultat de l'exercice avant affectation au capital de l'association	-887'600	205'416
Diminution/augmentation nette fonds liés	1'056'045	-838'901
Amortissements des immobilisations corporelles	372'099	372'099
Diminution/augmentation des créances	324'752	702'173
Diminution/augmentation des actifs transitoires	-17'078	149'345
Diminution/augmentation des engagements	775'091	-1'290'295
Diminution/augmentation des provisions	-16'000	151'000
Diminution/augmentation des passifs transitoires	17'828	-122'078
Total flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	1'625'137	-671'241
Désinvestissements (immobilisations financières)	656'944	84'998
Total flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	656'944	84'998
Diminution/augmentation de la dette financière à long terme	0	-1'500'000
Total flux de fonds provenant de l'activité de financement	0	-1'500'000
Variation des moyens de paiement	2'282'081	-2'086'243
Justificatif		
Etat initial des liquidités	2'617'465	4'703'708
Etat final des liquidités	4'899'546	2'617'465
Total variation des moyens de paiement	2'282'081	-2'086'243

Etat des variations des capitaux

(en CHF)

1. FONDS LIÉS EN CHF

	Promotion des exportations ¹⁾	Promotion de la place économique ¹⁾	Infrastructures ¹⁾	Cleantech ¹⁾	Projets et foires tiers ²⁾	Total
Situation au 1.1.2023	990'240	337'715	175'000	0	208'000	1'710'955
Affectations	0	0	0	0	2'000	2'000
Utilisations	-354'586	-337'715	-148'600	0	0	-840'901
Solde au 31.12.2023	635'654	0	26'400	0	210'000	872'053
Situation au 1.1.2024	635'654	0	26'400	0	210'000	872'053
Affectations	717'445	354'000	78'600	45'000	0	1'195'045
Utilisations	0	0	0	0	-139'000	-139'000
Solde au 31.12.2024³⁾	1'353'100	354'000	105'000	45'000	71'000	1'928'099

1) Ces fonds sont constitués de moyens destinés aux conventions de prestation actuelles.

2) Le but de ce fonds est d'allouer des contributions pour des foires et événements à l'étranger.

3) Ce fonds ne peut dépasser un douzième des moyens fédéraux.

2. CAPITAL DE L'ORGANISATION EN CHF

	Capital social	Promotion des exportations ¹⁾	Promotion de la place économique ¹⁾	Capital de l'association ²⁾	Résultat de l'exercice	Total
Situation au 1.1.2023	4'900'006	997'799	249'450	3'694'487	0	9'841'742
Résultat de l'exercice	0	0	0	0	205'416	205'416
Affectation au résultat de l'exercice	0	0	0	205'416	-205'416	0
Solde au 31.12.2023	4'900'006	997'799	249'450	3'899'903	0	10'047'158
Situation au 1.1.2024	4'900'006	997'799	249'450	3'899'903	0	10'047'158
Résultat de l'exercice	0	0	0	0	-887'600	-887'600
Affectation au résultat de l'exercice	0	0	0	-887'600	887'600	0
Solde au 31.12.2024	4'900'006	997'799	249'450	3'012'303	0	9'159'558

1) Ces fonds sont mis à la disposition des conventions de prestation «Promotion des exportations» et «Promotion de la place économique» (capital dédié).

2) Ce fonds est constitué de moyens dont peut disposer le conseil d'administration conformément à l'art. 1.2 des statuts.

Le résultat de l'exercice est affecté au capital de l'association. Ces moyens sont assimilables à des fonds propres.

Annexe

1. PRINCIPES

1.1 Principes d'établissement des comptes

Les comptes de Switzerland Global Enterprise (S-GE) ont été établis sur la base des Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC, en particulier la RPC 21). Ils donnent une image fidèle (true and fair view) du patrimoine, de la situation financière et des résultats et sont conformes à la loi et aux statuts. Les comptes annuels sont présentés en francs suisses.

Le principe de la valeur d'acquisition a été retenu pour l'établissement des comptes annuels. Ce principe se fonde sur l'évaluation séparée d'actifs et de passifs. Les principales règles comptables sont présentées ci-après.

1.2 Changement dans la présentation des comptes

Pour une meilleure transparence, le capital de l'organisation a été subdivisé: capital social, promotion des exportations, promotion de la place économique et capital de l'association. L'état des variations des capitaux a été ajusté en conséquence. Ces ajustements n'ont pas d'incidence sur le résultat et sont présentés dans le tableau ci-après.

Désignation	Capital social	Capital de l'association	Promotion des exportations	Promotion de la place économique	Réserves de réévaluation	Capital libre généré	Total
31.12.2023	4'900'006	3'899'903	0	0	818'238	429'011	10'047'158
Constitution	0	0	997'799	249'450	0	0	1'247'249
Utilisation	0	0	0	0	-818'238	-429'011	-1'247'249
31.12.2023 adapté	4'900'006	3'899'903	997'799	249'450	0	0	10'047'158

1.3 Evaluation des créances

Elles ont été évaluées sur la base de la situation des débiteurs au 31 décembre 2024, déduction faite des rectifications de valeur individuelles et d'une correction de valeur en fonction de valeurs empiriques d'ancienneté.

1.4 Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition déduction faite des amortissements nécessaires à l'exploitation. A l'exception de la propriété foncière, les amortissements sont effectués de façon linéaire sur les valeurs d'acquisition sur la durée d'exploitation estimée. Le seuil d'activation est fixé à 5'000 CHF par objet. La durée d'exploitation des immobilisations est estimée à

Immeuble	50 ans
Installations de l'immeuble (ex. chauffage, ventilation, équipement électrique)	25 ans
Aménagements intérieurs, mobilier	8 ans
Matériel informatique et technique	3 ans

1.5 Provisions

1.5.1 Foires tierces

Les fonds octroyés par la Commission Foires et projets (MPK) pendant l'exercice sous revue pour soutenir de futurs salons et projets représentent des engagements. Des provisions sont constituées pour couvrir ces coûts.

1.5.2 Foires S-GE

Pour les projets organisés par S-GE, des provisions pour pertes anticipées peuvent être constituées à hauteur des sorties de fonds nettes attendues.

1.6 Actifs et passifs transitoires (foires/événements)

Les charges à payer et produits à recevoir en lien avec des foires et événements l'année suivante ont été comptabilisés au cours de l'exercice sous revue dans les comptes de régularisation

1.7 Autres passifs à court et long terme

Les autres engagements à court et long terme sont comptabilisés à la valeur nominale.

1.8 Contributions du secteur public (fonds fédéraux non utilisés)

Normalement, les fonds sont utilisés chaque année aux fins pour lesquelles ils ont été prévus. Si des fonds fédéraux ne sont pas utilisés en cours d'exercice, l'équivalent d'un douzième de la contribution annuelle de la Confédération peut être utilisé pour des paiements à venir l'année suivante.

2. COMMENTAIRES RELATIFS AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES

2.1 Liquidités en CHF

Les liquidités comprennent les moyens en caisse, les avoirs sur comptes postaux et bancaires, ainsi que les avoirs à vue et à terme dont la durée résiduelle n'excède pas 90 jours. Elles sont comptabilisées à la valeur nominale.

2.2 Créances en CHF

	2024	2023
2.2.1 Créances résultant de ventes de biens et prestations		
Créances sur tiers	541'562	1'084'439
./. du croire	-19'900	-100'700
Situation des créances au 31 décembre	521'662	983'739
2.2.2 Autres créances à court terme		
Avances aux Swiss Business Hubs	347'844	208'902
Créances sur institutions publiques	48'740	60'412
Autres créances	87'698	77'643
Situation des autres créances au 31 décembre	484'282	346'957

2.3 Actifs transitoires en CHF

	2024	2023
Charges payées d'avance pour projets nouvel exercice (foires/événements)	1'635'117	1'580'405
Assurances du personnel	0	183'094
Autres régularisations	2'017'841	1'872'381
Situation des actifs transitoires au 31 décembre	3'652'958	3'635'880

2.4 Actif immobilisé en CHF

2.4.1 Immobilisations corporelles

	Terrain	Immeuble	Installations de l'immeuble	Aménagements intérieurs, mobilier	Matériel informatique et technique	Total
Valeur comptable nette 1.1.2023	2'590'000	6'488'793	2'510'511	0	0	11'589'305
Valeurs d'acquisition						
Etat au 1.1.2023	2'590'000	11'218'326	3'803'310	4'062'246	329'955	22'003'837
Entrées	0	0	0	0	0	0
Sorties	0	0	0	0	0	0
Situation au 31.12.2023	2'590'000	11'218'326	3'803'310	4'062'246	329'955	22'003'837
Corrections de valeur cumulées						
Etat au 1.1.2023	0	4'729'533	1'292'799	4'062'246	329'955	10'414'533
Amortissements planifiés	0	219'967	152'132	0	0	372'099
Sorties	0	0	0	0	0	0
Situation au 31.12.2023	0	4'949'500	1'444'931	4'062'246	329'955	10'786'632
Valeurs comptables nettes 31.12.2023	2'590'000	6'268'826	2'358'379	0	0	11'217'205
Valeur comptable nette 1.1.2024	2'590'000	6'268'826	2'358'379	0	0	11'217'205
Valeurs d'acquisition						
Etat 1.1.2024	2'590'000	11'218'326	3'803'310	4'062'246	329'955	22'003'837
Entrées	0	0	0	0	0	0
Sorties	0	0	0	0	0	0
Situation au 31.12.2024	2'590'000	11'218'326	3'803'310	4'062'246	329'955	22'003'837
Corrections de valeur cumulées						
Etat 1.1.2024	0	4'949'500	1'444'931	4'062'246	329'955	10'786'632
Amortissements planifiés	0	219'967	152'132	0	0	372'099
Sorties	0	0	0	0	0	0
Situation au 31.12.2024	0	5'169'467	1'597'063	4'062'246	329'955	11'158'731
Valeurs comptables nettes 31.12.2024	2'590'000	6'048'859	2'206'247	0	0	10'845'106

2.4.2 Immobilisation financières

La réserve de cotisations de l'employeur auprès de la la Caisse fédérale de pensions Publica a été entièrement utilisée en 2024.

A la clôture, comme lors de l'exercice précédent, il n'y avait pas d'opérations de leasing hors bilan.

2.5 Engagements en CHF	2024	2023
2.5.1 Engagements résultant d'achats de biens et prestations		
Engagements envers des tiers	1'495'946	778'587
Engagements envers les Swiss Business Hubs	337'231	471'510
Situation des engagements au 31 décembre	1'833'177	1'250'097
2.5.2 Autres engagements à court terme		
TVA	387'218	424'207
Autres engagements	370'465	141'465
Situation des autres engagements au 31 décembre	757'683	565'672

2.6 Provisions à court terme en CHF	MPK ¹⁾	Total
Situation 1.1.2023	515'000	515'000
Constitution	666'000	666'000
Utilisation	-515'000	-515'000
Situation au 31.12.2023	666'000	666'000
Situation 1.1.2024	666'000	666'000
Constitution	650'000	650'000
Utilisation	-666'000	-666'000
Situation au 31.12.2024	650'000	650'000

1) Les provisions constituées pour la MPK concernent des contributions de soutien pour foires S-GE et projets tiers l'année suivante.

2.7 Passifs transitoires en CHF	2024	2023
Produits de projets nouvel exercice (foires/événements)	1'579'463	1'617'194
Frais de personnel	706'000	580'600
Autres régularisations	2'289'574	2'359'415
Situation des passifs transitoires au 31 décembre	4'575'037	4'557'209

2.8 Dette financière à long terme soumise à intérêts en CHF

Échéances	Hypothèques 1-5 ans	Total
Situation 1.1.2023	3'000'000	3'000'000
Entrée	0	0
Sortie	-1'500'000	-1'500'000
Situation au 31.12.2023	1'500'000	1'500'000
Situation 1.1.2024	1'500'000	1'500'000
Entrée	0	0
Sortie	0	0
Situation au 31.12.2024	1'500'000	1'500'000

Les hypothèques ont été contractées en vue de l'assainissement du bien-fonds sis à la Stampfenbachstrasse 85.
En 2023, la moitié de la dette a été amortie en raison de la hausse des taux d'intérêt hypothécaires.

2.9 Capital social/engagement conditionnel

L'acquisition de l'immeuble sis à la «Stampfenbachstrasse 85» constitue un engagement conditionnel de 10 millions de francs à l'égard de la Confédération, pour autant que ce montant soit encore réalisable au moment d'une éventuelle liquidation de S-GE. Si, en cas de liquidation de S-GE, un actif apparaissait, celui-ci reviendrait au Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche.

2.10 Contributions du secteur public (liées)

	2024	2023
Indemnités de la Confédération	27'120'351	26'481'726
Indemnités des cantons	1'202'588	1'207'060
Contributions du secteur public (liées)	28'322'939	27'688'786

2.11 Produits résultant de ventes de biens et prestations (libres)

	2024	2023
Conseil	3'559'818	4'188'838
Foires	5'266'478	4'654'282
Autres produits d'exploitation	817'285	560'385
Cotisations des membres	1'070'434	1'195'504
Produits résultant de ventes de biens et prestations (libres)	10'714'015	10'599'009

2.12 Coûts directs	2024	2023
Conseil	2'749'374	3'211'555
Foires	5'029'005	4'398'109
Infrastructure, IT, charges administratives	393'486	537'539
Contributions à des tiers	2'077'603	2'019'087
Information, représentation	1'872'709	2'158'738
Autres charges matérielles	596'665	972'852
Coûts directs	12'718'842	13'297'880

2.13 Frais de personnel

Les frais de personnel tiers en lien avec les foires commerciales sont comptabilisés dans les coûts directs.

2.13.1 Prévoyance en faveur du personnel

Les collaborateurs de S-GE sont assurés à la Caisse fédérale de pensions Publica pour la prévoyance vieillesse, survivants et invalidité. Il s'agit d'un établissement de droit public distinct de S-GE. Il fonctionne selon des plans en primauté des cotisations, où employés et employeurs s'acquittent de montants fixes. Les cotisations d'employeur sont comptabilisées au cours de la période où elles sont versées. En 2024, elles se sont élevées à CHF 1'632'679 (exercice précédent: CHF 1'686'825). La réserve de cotisations de l'employeur s'élève à CHF 0 (exercice précédent: CHF 656'944). Les engagements vis-à-vis de la Caisse de prévoyance Publica s'élevaient à 237'656 CHF en 2024 (exercice précédent: 227'485 CHF).

2.14 Charges matérielles en CHF	2024	2023
Infrastructure, IT, charges administratives	4'454'865	3'932'992
Information, représentation	1'607'851	1'656'521
Autres charges matérielles	1'570'603	1'356'080
Charges matérielles	7'633'319	6'945'593

Ces charges ont augmenté en 2024, notamment pour développer les services numériques à la clientèle et les bases techniques nécessaires.

3. Autres renseignements

3.1 Raison sociale/siège/forme juridique

Switzerland Global Enterprise est une association inscrite au registre du commerce dont le siège est à Zurich.

3.2 Postes à temps plein

S-GE dénombrait 106,8 postes à plein temps à la fin de l'exercice sous revue (exercice précédent: 107,9).

3.3 Actifs mis en gage en garantie des engagements propres

Pour garantir une ligne de crédit confirmée de 3'500'000 francs, des cédules hypothécaires d'un montant de 11'500'000 francs garanties par le bien-fonds sis à la Stampfenbachstrasse 85 à Zurich ont été remises à la banque créancière.

3.4 Honoraires de l'organe de révision

Les honoraires de l'organe de révision se sont montés à 37'000 francs pour l'exercice sous revue (exercice précédent: 37'000). Les honoraires versés pour d'autres prestations se sont élevés à 141'377 CHF en 2024 (contre 173'251 CHF en 2023).

3.5 Transactions avec des parties liées

Aucune transaction n'a eu lieu avec des parties liées au cours de l'exercice sous revue.

3.6 Rémunérations des membres des organes dirigeants

Un montant total de 129'000 francs a été payé aux membres du conseil d'administration de S-GE, présidente comprise (exercice précédent: 111'000 francs). Des rémunérations totales de 1'555'305 francs (exercice précédent: 1'484'110 francs) ont été versées aux membres de la direction.

3.7 Événements postérieurs à la clôture des comptes

Aucun événement susceptible d'influencer sensiblement le bilan ou le compte de profits et pertes ne s'est produit depuis la clôture des comptes.

Rapport de l'organe de révision



KPMG AG
Badenerstrasse 172
Case postale
CH-8036 Zurich

+41 58 249 31 31
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Switzerland Global Enterprise, Zurich

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Switzerland Global Enterprise (l'association), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de profits et pertes, l'état des variations des capitaux et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association au 31 décembre 2024 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.



Switzerland Global Enterprise,
Zürich

Rapport de l'organe de révision à
l'Assemblée générale sur l'audit des
comptes annuels

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider l'association ou de cesser ses activités, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux normes NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux normes NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.



Switzerland Global Enterprise,
Zürich

Rapport de l'organe de révision à
l'Assemblée générale sur l'audit des
comptes annuels

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'association à cesser son activité.
- nous évaluons dans son ensemble la présentation, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 69b CC en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG AG

Reto Kaufmann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Alex Heber
Expert-réviseur agréé

Zurich, 6 mars 2025

Annexe:

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de profits et pertes, de l'état des variations des capitaux, de l'état des flux de trésorerie et de l'annexe

**SWITZERLAND GLOBAL
ENTERPRISE – ENABLING
NEW BUSINESS**

Vous voulez en savoir plus sur nous et nos services? Vous souhaitez bénéficier de notre expertise à l'international ou coopérer avec nous au profit de la place économique suisse? Venez nous rendre visite ou prenez contact!



s-ge.com/contact

Switzerland Global Enterprise
Stampfenbachstrasse 85
CH-8006 Zürich
T +41 44 365 51 51

Switzerland Global Enterprise
Corso Elvezia 16
CH-6901 Lugano
T +41 91 601 86 86

Switzerland Global Enterprise
Chemin du Closel 3
CH-1020 Renens
T +41 21 545 94 94

www.s-ge.com

OFFICIAL PROGRAM



©SWITZERLAND GLOBAL ENTERPRISE, mars 2025, tous droits réservés